

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

BEEFP - Numéro **85-07**

RBIF- 11878

Sault Ste. Marie (Ontario)

Centrale

Canal-de-Sault-Ste. Marie

La centrale du canal Sault-Sainte-Marie fut construite en 1894 par Ryan et Haney, entrepreneurs, selon des plans dressés par J.B. Spence du ministère des Chemins de fer et Canaux. Elle appartient maintenant à Environnement Canada. Voir le rapport n° 85-07 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le 10 juin 1986, la centrale a été désignée « édifice classé » parce qu'elle représente un thème important de l'histoire du Canada en plus d'être très bien conçue et réalisée. Elle renforce également le caractère du site et constitue en quelque sorte un point d'intérêt local.

Le Saint-Laurent et les Grands Lacs ont composé le premier axe de transport est-ouest de Canada et le développement de ce réseau de transport représente un des grands thèmes de l'histoire du pays. La construction du canal de Sault-Sainte-Marie a commencé en 1889, et le premier bateau a pu franchir les écluses en 1895. En 1904, les bâtiments du canal, dont la centrale est un des plus connus, étaient terminés; cette date marqua un tournant pour le petit village de Sault Ste. Marie qui se transforma alors en un centre industriel moderne.

Du point de vue architectural, la centrale est un édifice très éclectique dans la tradition classique. Sa conception fonctionnelle est particulièrement bien adaptée à son emplacement et à sa fonction de générer de l'énergie. La construction d'une centrale à cet endroit est en soi digne de mention; le canal Sault-Sainte-Marie fut l'un des premiers au monde à employer l'électricité produite sur place, plutôt que l'énergie hydraulique, pour faire fonctionner les écluses.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de cette propriété est attribuable à son implantation sur le site, à l'agencement des bâtiments, à son extérieur ainsi qu'à la disposition intérieure et à l'équipement, dans la mesure où ils reflètent le concept fonctionnel d'origine.

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

BEEFP - Numéro **85-07**

RBIF- 11878

Sault Ste. Marie (Ontario)

Centrale

Canal-de-Sault-Ste. Marie

Le rapport entre les bâtiments du canal et le milieu naturel est demeuré presque inchangé depuis l'époque de leur construction. L'utilisation industrielle et commerciale du lieu est toujours allée de pair avec sa mise en valeur esthétique, comme en témoignent les activités horticoles permanentes et l'accès ouvert au public.

Il est important de préserver le cadre de la centrale, c'est-à-dire son milieu naturel et ses liens avec la topographie générale et la disposition du lieu. À cette fin, il faut protéger les axes de circulation, la végétation à maturité ainsi que les autres éléments du paysage qui ont une importance historique et qui illustrent les utilisations et les intérêts précités.

L'extérieur de l'édifice, en grès rouge avec pierres d'angle, chambranles et appuis de fenêtre en calcaire, varie suivant le terrain et les exigences fonctionnelles. Quelques éléments, comme le fronton de la façade sud, ont été masqués; cependant, on peut encore voir clairement les trois différents niveaux de fenêtrage des façades est et nord, dont les oculi de l'étage. Il est important de protéger et de conserver ces façades, y compris les portes et fenêtres d'époque, et de restaurer ou de remplacer les éléments manquants ou masqués, à mesure que les occasions se présentent. Il conviendrait d'adopter une formule semblable pour l'intérieur, constitué de paliers multiples, et qui abrite encore une grande partie de la machinerie et des accessoires anciens.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

Traduction